Publié par:
REISO.org
REVUE D'INFORMATION SOCIALE

Quelle qualité dans l'accueil des enfants ?

© Benis Arapovic / Dreamstime

Lieux d'éducation, de prévention, de cohésion sociale, les institutions d'accueil de la petite enfance ne se bornent pas à « garder » les enfants. A Genève, un groupe de travail a défini clairement leur rôle primordial.

Texte extrait de la publication genevoise **« Rôles des institutions de la petite enfance »**

« Qui va garder les enfants ! » Lors de l'investiture de Ségolène Royal en 2006, cette exclamation de Laurent Fabius avait beaucoup fait rire. Piètre trait d'esprit ou réel état d'esprit ? Les deux probablement puisque l'accueil de la petite enfance reste considéré comme du simple gardiennage dans les milieux adeptes d'une famille idéalisée. D'où l'intérêt des démarches qui visent à définir clairement les multiples rôles de cet accueil professionnel.

A Genève, c'est un groupe de travail ad hoc [1] qui a examiné la thématique, motivé par le fait que « l'accueil de jour de la petite enfance est devenu un enjeu socio-éducatif et politique majeur dont il est urgent d'en faire connaître les nouveaux contours. » REISO publie ici de larges extraits des résultats de cette réflexion. En espérant qu'ils nourriront le débat dans les villes et les villages [2].

Les institutions de la petite enfance se trouvent aujourd'hui face à de nouveaux paradigmes. Leur rôle ne cesse de se complexifier et de s'élargir. Cette évolution, conjuguée à celle des pratiques familiales et de la place de la femme dans la société, rend la création de structures d'accueil incontournable. Dès lors, le manque de places et la demande qui ne cesse de croître – comme le coût d'investissement et d'exploitation des structures d'accueil collectif – exposent la petite enfance à de multiples pressions.

Ce nouvel enjeu ne doit pas mettre en péril la qualité pédagogique (révision des normes d'encadrement, diminution du nombre d'éducateur-trice-s de l'enfance de niveau tertiaire) ni remettre en question le cadre d'accueil actuel (révision des directives concernant l'aménagement des espaces), qui sont le fruit de réflexions et d'études menées sur la petite enfance, dans le seul objectif de résoudre la pénurie de places.

L'accueil des jeunes enfants et de leurs familles, dans le contexte sociétal actuel, nécessite des ressources multiples

et une attention particulière. En effet, les institutions de la petite enfance sont actuellement des lieux d'éducation, de prévention, de cohésion sociale, de formation pour de nombreux professionnels de l'enfance et de soutien à la conciliation de la vie privée et professionnelle des familles. Pour mieux faire connaître la fonction exercée par les institutions de la petite enfance et faire face au climat politique actuel, les acteurs de ce champ professionnel ont mené une réflexion concertée sur le rôle et l'avenir de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants en collectivité et hors de la famille. Cette réflexion a été menée autour de cinq axes prioritaires.

1. Co-éduquer et soutenir le désir de découverte et d'apprentissage des jeunes enfants

Co-éduquer, c'est partager entre parents et professionnels l'objectif d'accompagner l'enfant dans son développement. Cette attitude implique un dialogue constant entre les di?érents acteurs concernés, basé sur une confiance réciproque. Soutenir le désir de découverte et d'apprentissage nécessite des professionnels une connaissance pointue du développement de l'enfant et une attention « soutenante » envers chacun. Prendre soin des enfants en collectivité ne se fait pas sans références théoriques actualisées, espaces adaptés, ni maturité personnelle.

2. Repérer et soutenir les enfants en difficulté : un accueil prévenant

La connaissance pointue que les éducateur-trice-s ont du développement du jeune enfant et leur lien privilégié avec les familles en font des acteurs incontournables de la prévention des di?cultés momentanées ou durables que ceux-ci peuvent vivre.

3. Créer du lien social et lutter contre l'isolement

Dans le contexte sociétal actuel, l'institution de la petite enfance est parfois le premier et unique ancrage de familles venues d'ailleurs ou de parents isolés, mais est toujours un lieu de rencontre pour toutes celles et tous ceux qui la fréquentent. D'abord par l'intermédiaire des professionnels, des échanges se développent peu à peu entre les uns et les autres, des liens se tissent et finissent par perdurer en dehors de l'institution, une communauté multiculturelle se crée et un sentiment d'appartenance en émerge.

4. Favoriser la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle

Dans un contexte au sein duquel de plus en plus de femmes travaillent, par obligation ou par choix, il est devenu incontournable d'offrir des espaces d'accueil et d'éducation aux enfants d'âge préscolaire. Les institutions de la petite enfance sont des espaces de ce type, qui permettent aux parents qui travaillent, recherchent un emploi ou étudient pendant la journée, de confier leurs enfants en toute sécurité à des professionnels compétents.

5. Contribuer à la formation initiale et continue des professionnel-le-s de l'enfance

Les institutions de la petite enfance sont des lieux incontournables de formation pour les étudiant-e-s se destinant à di?érents types de métiers socio-éducatifs. Ce rôle social essentiel nécessite un encadrement par des personnes compétentes, formées à l'accompagnement d'adultes, capables de transmettre les fondements de leur métier, disponibles hors de la présence des enfants et en nombre su?sant. Faire l'économie de ces conditions, c'est inévitablement diminuer la qualité des formations.

Du côté des ressources

Pour remplir ces fonctions, plusieurs conditions doivent être remplies, ce qui comprend des ressources adaptées.

Connaissances La prise en charge des tout-petits implique des connaissances pointues et actualisées du développement de l'enfant afin de pouvoir accompagner son évolution de manière personnalisée et personnalisante. Cette professionnalisation est à mettre en lien avec la responsabilité qui incombe à celles et ceux à qui l'on confie les enfants.

Maturité personnelle Cette prise en charge signifie aussi que les professionnels doivent être en mesure de se positionner clairement tant vis-à-vis des parents que de l'enfant, ce qui nécessite une maturité personnelle et de solides compétences relationnelles.

Temps de préparation Offrir un accueil qualitatif à de jeunes enfants en collectivité, accompagner des familles et collaborer avec elles, faire vivre un projet institutionnel et pédagogique nécessite du temps hors de la présence des enfants pour la réflexion autour des valeurs, pour l'élaboration des activités ou encore pour l'organisation du groupe.

Taille du groupe Soutenir chaque enfant dans le développement de sa personnalité et sa soif de découvertes dans un contexte de vie collective, assurer sa sécurité et son bien-être, implique que la taille du groupe soit restreinte et le taux d'encadrement suffisant pour permettre ce travail. Assurer une stabilité de l'accueil, qui préservera la continuité psychique du tout-petit tout au long d'une journée pouvant s'étendre sur 10-12h, implique également un encadrement suffisant qui permettra la mise en place de personnes de références pour les enfants et les parents.

Locaux adaptés Enfin, les locaux dont dispose l'institution doivent être adaptés tant aux besoins spécifiques des jeunes enfants, à l'accueil des familles, à l'organisation d'une équipe qu'à la formation d'étudiants. La journée institutionnelle a ainsi des fonctions multiples et s'étend sur 12h par jour. Ces particularités et cette durée doivent être prises en compte dans l'organisation et l'agencement des espaces comme dans la taille des locaux mis à disposition.

Et les perspectives ?

Développer l'offre d'accueil pour la petite enfance tout en maintenant les conditions de la qualité de la prise en charge génère un coût. C'est un fait. La question qui se pose aujourd'hui consiste à savoir si l'on est prêt à investir, d'une part pour les tout-petits afin de leur assurer une prise en charge répondant à leurs besoins et d'autre part, pour les institutions de la petite enfance afin qu'elles puissent remplir leurs rôles multiples auprès des familles.

Les thèmes du débat politique

Soucieux du devenir de la petite enfance, le groupe ad hoc propose que la réflexion engagée se poursuive avec les partenaires politiques, en concertation avec les professionnels, sur les différents volets constitutifs d'une politique de la petite enfance digne de ce nom et portant notamment sur :
- les conditions cadres de l'accueil de la petite enfance ;
- la planification et les indicateurs utiles à celle-ci ;
- le financement du dispositif ;
- la diversification et la complémentarité des modes d'accueil et l'optimisation des conditions d'accueil ;
- la philosophie éducative ;
- les normes d'encadrement et l'organisation du travail ;
- la formation et les qualifications du personnel ;

- les conditions cadres pour la construction et l'aménagement des espaces ;
- l'intégration des enfants à besoins particuliers ou handicapés ;
- la politique familiale (congé parental).

La brochure, 24 pages, en format pdf. Elle peut aussi être commandée à la Fédération Genevoise des Institutions de la Petite Enfance (FGIPE) ; Quai du Cheval-Blanc 8 ; 1227 Les Acacias

Rôles des Institutions de la petite enfance

[1] Dans le groupe de travail ad hoc : des membres du Service de la Petite Enfance Ville de Genève (SDPE), de la Fédération Genevoise des Institutions de la Petite Enfance (FGIPE), de l'Association des Cadres des Institutions de la Petite Enfance de Genève (ACIPEG), de l'Association Genevoise des Educateur-trice-s de la Petite Enfance (AGEJE) et de la Fédération des Institutions de la Petite Enfance Genevoise Suburbaine (FIPEGS). Représentés par : Evelyne Broillet, Nicole Montalbetti, Denise Deschenaux, Ruth Oberson, Francine Koch, Isabelle Kovacs, Sandra Capeder, Cornélia Cuniberti, Alain Flament, Marielle Kunz, Maryjan Maître, Jacqueline Sommer, Marianne Zogmal, Natacha Berger.

[2] Rappelons également qu'un nouveau collectif s'est constitué en octobre 2011 à Lausanne. Il s'intitule **Association EAJE** (Education et Accueil de Jour de l'Enfance). Ses objectifs ? Rendre visible la mission éducative des structures d'accueil de jour et valoriser le travail pédagogique des éducateur-trice-s et des institutions. Le site d'EAJE.